

Agen, le 22 juillet 2026

Le Président

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75 007 Paris

Objet : Tirer la sonnette d'alarme face aux décisions mettant en péril les filières biogaz et solaire dans les territoires ruraux

N/REF : 2026/RL/07-11

Monsieur le Premier ministre,

Je me permets de vous écrire au nom de l'Association des Maires du Lot-et-Garonne afin de vous faire part de notre très vive inquiétude face à une série de décisions et d'annonces gouvernementales récentes qui fragilisent brutalement les filières du biogaz et du solaire, au risque de compromettre durablement la transition énergétique dans nos territoires ruraux.

Ces choix suscitent une incompréhension profonde chez les élus locaux, les agriculteurs, les entreprises et les citoyens qui se sont engagés depuis des années dans le développement d'énergies renouvelables locales. Ils interviennent à un moment particulièrement critique, alors que les territoires ruraux subissent de plein fouet les conséquences de la crise climatique, de la volatilité des marchés de l'énergie et des difficultés économiques du monde agricole.

Une remise en cause brutale du modèle du biogaz agricole

La récente modification des règles économiques applicables aux unités de méthanisation de taille moyenne a provoqué un véritable choc dans les territoires.

Ces installations sont majoritairement portées par des agriculteurs qui ont fait le choix d'investir dans la production de biogaz afin de diversifier leurs revenus, sécuriser l'avenir de leurs exploitations et participer concrètement à la souveraineté énergétique du pays. Elles permettent également de réduire notre dépendance aux importations de gaz fossile dont les prix demeurent particulièrement volatils.

L'annonce, par voie de communiqué à la fin du mois de juin, d'une remise en cause du modèle économique de ces projets avec une application quasi immédiate dès la semaine suivante a été vécue comme une véritable rupture de confiance. Des porteurs de projets ayant engagé des investissements importants, parfois après plusieurs années d'études et de démarches administratives, se retrouvent aujourd'hui dans une situation d'incertitude insoutenable.

La colère et le désespoir exprimés par de nombreux agriculteurs témoignent de la gravité de la situation. Au-delà des projets eux-mêmes, c'est la crédibilité de la parole publique et la confiance dans les politiques de transition énergétique qui sont aujourd'hui remises en question.

Une menace supplémentaire sur le BioGNV

À cette première inquiétude s'ajoute l'annonce tout aussi brutale d'une taxation du BioGNV.

Le BioGNV constitue pourtant une énergie renouvelable et décarbonée complémentaire des solutions électriques. Il participe à la réduction des émissions du transport tout en valorisant une ressource énergétique produite localement.

Cette mesure risque de fragiliser tout un écosystème construit au fil des années : stations locales d'avitaillement, transporteurs ayant investi dans des flottes adaptées, collectivités ayant fait le choix de cette énergie pour leurs véhicules et leurs services publics.

Nous partageons naturellement l'ambition de développer l'électrification des usages. Mais soutenir l'électrique ne peut signifier affaiblir les autres solutions décarbonées. Face à l'ampleur du défi climatique, la France a besoin de diversification énergétique et non d'une stratégie consistant à mettre tous ses œufs dans le même panier. La complémentarité des solutions constitue au contraire un facteur de résilience et de souveraineté.

Le coup d'arrêt porté au solaire sur bâtiment

Notre inquiétude est tout aussi forte concernant les orientations annoncées pour la filière solaire.

La perspective d'un arrêt des appels d'offres pour le solaire sur bâtiment jusqu'à l'échéance présidentielle placerait toute une filière dans une situation de quasi-paralyse. Des centaines de projets de taille moyenne se retrouveraient suspendus ou abandonnés alors même qu'ils étaient prêts à être déployés.

Ces installations présentent pourtant de nombreux avantages. Elles permettent de valoriser intelligemment des toitures agricoles, industrielles ou publiques déjà artificialisées, sans consommation supplémentaire d'espaces naturels ou agricoles. Elles apportent des revenus complémentaires aux exploitants agricoles, aux collectivités et aux acteurs économiques locaux.

Cette orientation apparaît d'autant plus difficile à comprendre que l'énergie solaire est particulièrement adaptée à l'évolution future de notre consommation électrique. L'augmentation prévisible des besoins liés à la climatisation lors des épisodes de chaleur rendra indispensable une production abondante durant les périodes les plus ensoleillées.

Orienter exclusivement les politiques de soutien vers les centrales au sol au détriment du solaire sur bâtiment revient à se priver d'un gisement considérable, largement accepté par les populations et parfaitement cohérent avec les objectifs de sobriété foncière.

Un signal désastreux pour les territoires ruraux

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait qu'une part importante de ces projets est portée en partenariat étroit avec des petites collectivités rurales.

Pour ces communes et intercommunalités, les revenus générés par ces projets constituent souvent un levier essentiel pour financer des services publics, maintenir des équipements de proximité et accompagner la transition écologique locale.

Dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes et d'accélération des dérèglements climatiques, affaiblir ces filières revient à fragiliser encore davantage des territoires qui ont déjà le sentiment d'être oubliés.

Le message envoyé aux élus locaux, aux agriculteurs et aux entrepreneurs est particulièrement préoccupant : alors même qu'ils ont répondu aux appels de l'État en investissant dans la transition énergétique, ils voient aujourd'hui les règles du jeu modifiées de manière rapide et imprévisible.

Appel au dialogue et à la stabilité

Monsieur le Premier ministre, **la transition énergétique nécessite de la vision, de la constance et de la confiance.** Aucun acteur économique n'acceptera d'investir durablement dans les énergies renouvelables si les modèles économiques peuvent être remis en cause brutalement du jour au lendemain.

Nous vous demandons solennellement de réexaminer ces orientations, de renouer un dialogue approfondi avec les représentants des filières concernées et de garantir un cadre stable, lisible et prévisible pour les projets de biogaz et de solaire.

Ces filières ne sont pas seulement des outils de décarbonation. Elles constituent aussi des instruments de souveraineté énergétique, de développement territorial et de soutien au monde agricole. Les fragiliser aujourd'hui serait une erreur aux conséquences économiques, sociales et climatiques considérables.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.



Guillaume LEPERS
Président de l'Association des Maires
de Lot-et-Garonne
Maire de Villeneuve-sur-Lot
Ancien Député

Copie de ce présent courrier aux parlementaires de Lot-et-Garonne